



CAL Basket - Charte du bénévole

Cette charte définit les principes et comportements attendus des bénévoles au sein du club de basket de L'Haÿ-les-Roses pour garantir un environnement de travail respectueux et collaboratif.

1. Engagement et responsabilité

- **Engagement** : Respecter les engagements pris envers le club et les missions confiées.
- **Ponctualité** : Être ponctuel et assidu dans les activités bénévoles.

2. Respect et collaboration

- **Respect des membres** : Traiter tous les membres du club avec respect et courtoisie.
- **Esprit d'équipe** : Favoriser la collaboration et l'entraide entre bénévoles.

3. Attitude positive

- **Encouragement** : Encourager les autres bénévoles et les membres du club.
- **Comportement exemplaire** : Adopter un comportement exemplaire en toutes circonstances.

4. Formation et développement

- **Formation** : Participer aux formations proposées par le club pour améliorer ses compétences.
- **Développement personnel** : S'efforcer de se développer personnellement et professionnellement.

En adhérant au club, les bénévoles s'engagent à adopter un comportement respectueux et collaboratif, contribuant ainsi à un environnement de travail harmonieux et productif.